

### LES VENTES DE COMPOSTEURS ARRIVENT EN DÉCHÈTERIES



A partir du mois de mai, les ventes de composteurs se dérouleront le samedi de 9h30 à 12h en déchèteries !

Les tarifs\* :

- Le composteur 400 litres (22 €) ou 600 litres (30 €).

*\*Pour l'achat du 1<sup>er</sup> composteur par foyer.*

**Les prochaines ventes seront organisées :**

Le 13 mai à Combourg ; le 27 mai à Tinténiac ; le 17 juin à Montreuil sur Ille

**Réservation** via le site [www.sictom-tinteniac.fr](http://www.sictom-tinteniac.fr) ou [www.jadoptelezérodechets.fr](http://www.jadoptelezérodechets.fr)

Retrouvez les prochaines dates sur [www.jadoptelezérodechets.fr](http://www.jadoptelezérodechets.fr)

### REPAIR CAFÉ : UN RDV RÉGULIER

**Donnez une seconde vie à vos objets !**

Chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois (sauf juillet et août), de 14h à 16h30, au 18 Bd du mail à Combourg,  
C'est gratuit ! Venez apprendre à réparer vos aspirateurs, cafetières, vêtements déchirés, montres ...  
avec les bénévoles bricoleurs/euses présents ce jour là.

Prochains rendez-vous le 20 mai et le 17 juin



### RAPPEL - JOURS FÉRIÉS

**Les lundis 1<sup>er</sup> et 8 mai sont des jours fériés**, les déchèteries seront donc fermées.

Par ailleurs, les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif seront décalées d'une journée à compter du férié.

*Ex. Pour la semaine du lundi 1<sup>er</sup> mai : les collectes du lundi seront décalées au mardi, celles du mardi auront lieu le mercredi et ainsi de suite... Pensez à sortir votre bac et vos sacs la veille au soir.*

**Le jeudi 25 mai est également un jour férié**, les déchèteries seront donc fermées.

Les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif seront décalées d'une journée à compter du férié.



**Les collectes du mercredi 24 mai au soir sont avancées.  
Merci de présenter votre bac le mardi soir.**



**Les communes concernées sont (collecte des ordures ménagères) :**  
**Cuguen, Dingé, Feins, Guipel, Lourmais, Montreuil sur Ille, St Léger des Prés et Tréméheuc**

Dans tous les cas, merci de bien sortir vos bacs et vos sacs jaunes la veille au soir.

**Merci d'avance de relayer au maximum cette information auprès des habitants de votre commune.**